

# Violences sexistes et sexuelles à l'Université

Isabelle Kraus

Vice-présidente Égalité, Parité, Diversité  
Université de Strasbourg

Co-fondatrice et Vice-Présidente de la CPED  
[isabelle.kraus@unistra.fr](mailto:isabelle.kraus@unistra.fr)



A L'UNIVERSITÉ,  
LES VIOLENCES  
SEXUELLES  
NE SONT PAS  
AU PROGRAMME.

**STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
#NeRienLaisserPasser**

CAMPAGNE SOUTENUE PAR  
LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES  
ET LES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
LE MINISTRE DE LA HAUTE ÉCOLE  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
LE MINISTRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)



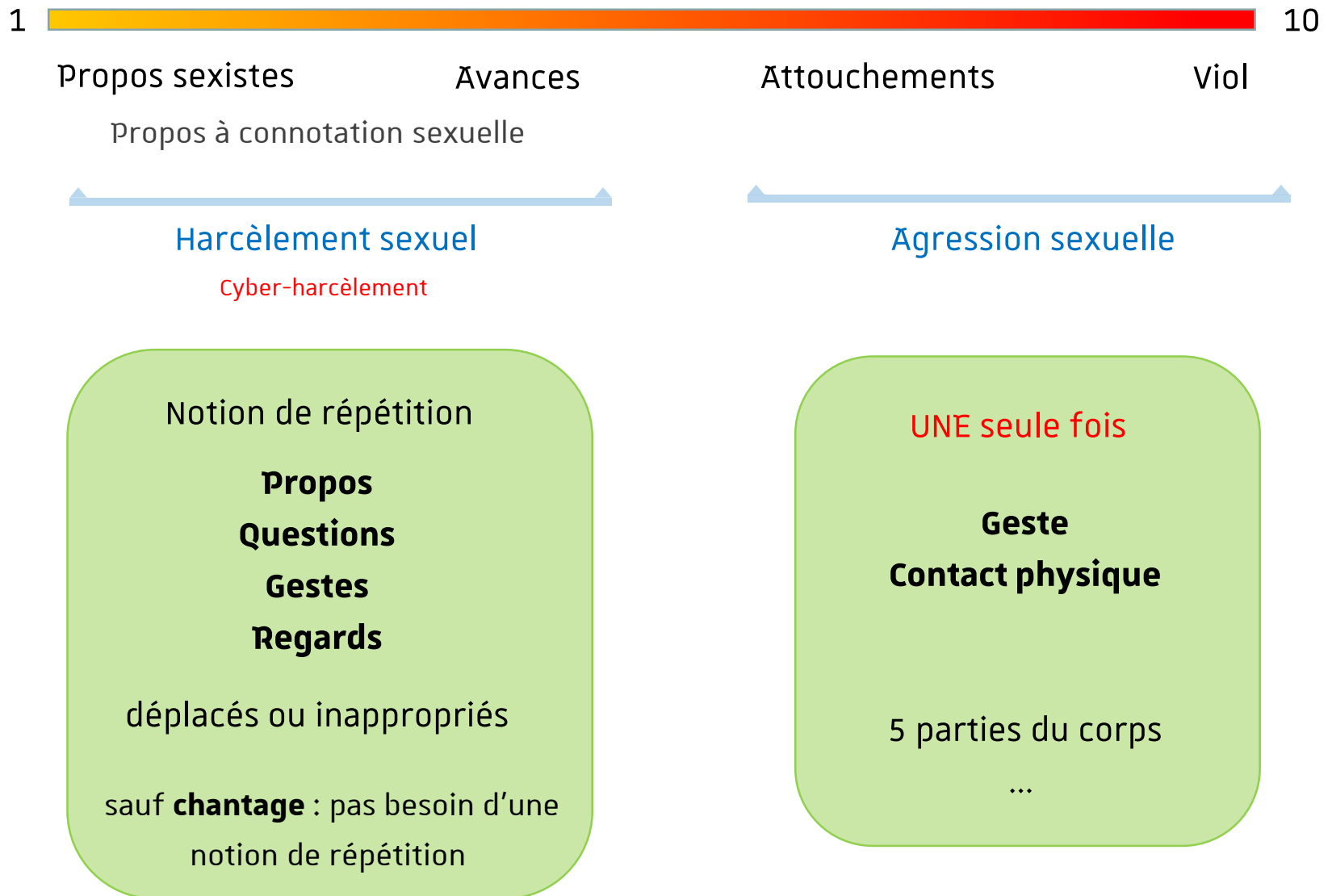
Textes de Loi : « tout agissement **lié au sexe d'une personne**, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un **environnement** intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant »



Code du travail, art. 1142-2-1  
Code pénal, art. 222-33



Qualification des faits



## Les 5 parties du corps



- La bouche
- Les seins
- Les fesses
- L'entre-jambes
- L'entre-cuisses

**Ces agissements .... sont sanctionnés par la loi !**



- **Des conséquences**
  - isolement de la personne
  - décrochage dans les études ou au travail
  - troubles de la santé  
(trouble du sommeil, dépression,...)
  - perte de la confiance en soi, de l'estime de soi
  - sentiment de vulnérabilité
  - angoisse

**.... On se doit de réagir !**

- **Phénomène MeeToo (2017)**
  - libération de la parole des victimes
  - prise de conscience collective
    - de l'**ampleur** et de l'**omniprésence** des violences VSS
  - débat sur les causes sous-jacentes et **les mesures à prendre**
  - besoin de redéfinir ce qui est acceptable ou non



- **Enquête** de la FRA (2014) sur 42 000 femmes de 28 états européens  
**Emplois qualifiés ou encadrement supérieur** :
  - 75%** des femmes interrogées disent avoir été **victimes VSS**
  - seules **13%** le signalent aux autorités
    - ➔ la peur, la honte, le manque de confiance dans les autorités



- Violences existent dans le monde universitaire et de la recherche
- En France : manque de données (elles arrivent... !)



- Enquête nationale « Virage Universités » sur les étudiants et étudiantes (2015 – 2017 – 2021)
- Enquête de l'Observatoire étudiant des VSS dans l'enseignement supérieur (2020)
- Enquêtes internes VSS des établissements de l'ESR

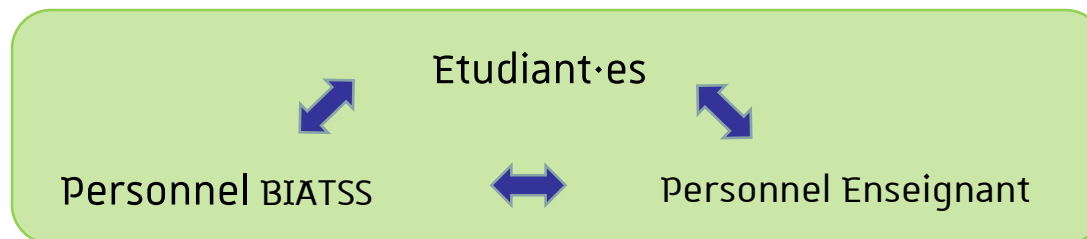
.... **On se doit de réagir !**

- à titre institutionnel
- à titre individuel

- Situations non prises en charge
- CNRS et certaines universités – précurseurs (2005 – 2014)
- Volonté de la Ministre, Frédérique Vidal



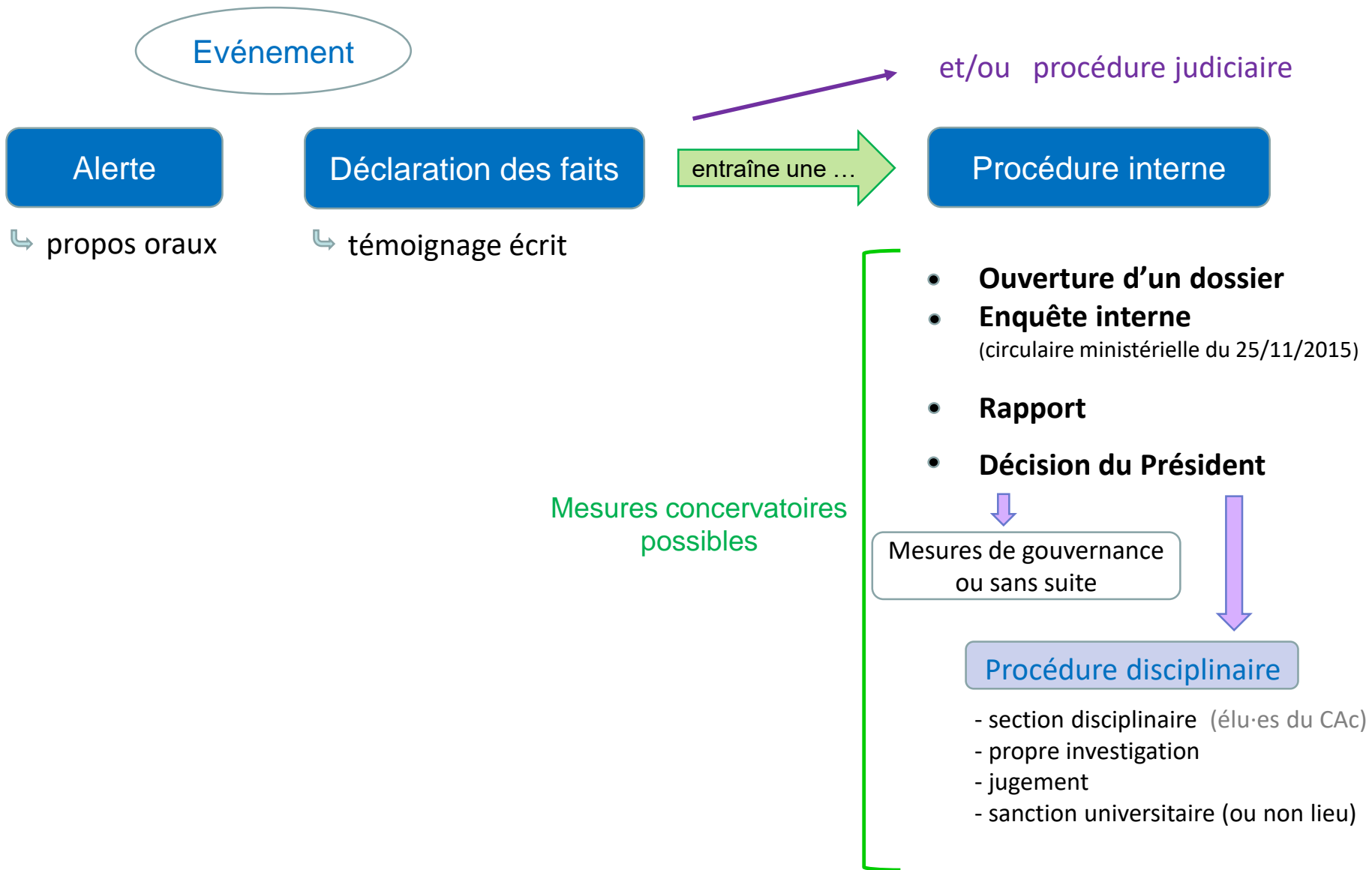
*Allocution du 4 décembre 2017, « ..qu'une cellule d'accueil et d'écoute soit créée dans chaque université d'ici la rentrée 2018 »*



toutes combinaisons où une relation de domination s'établit,  
domination ressentie ou réelle -d'autorité-



# Quel cheminement ?



# Le dispositif VSSH : 5 axes pour agir

La prévention

0

L'accompagnement

La victime

1

La personne alertée

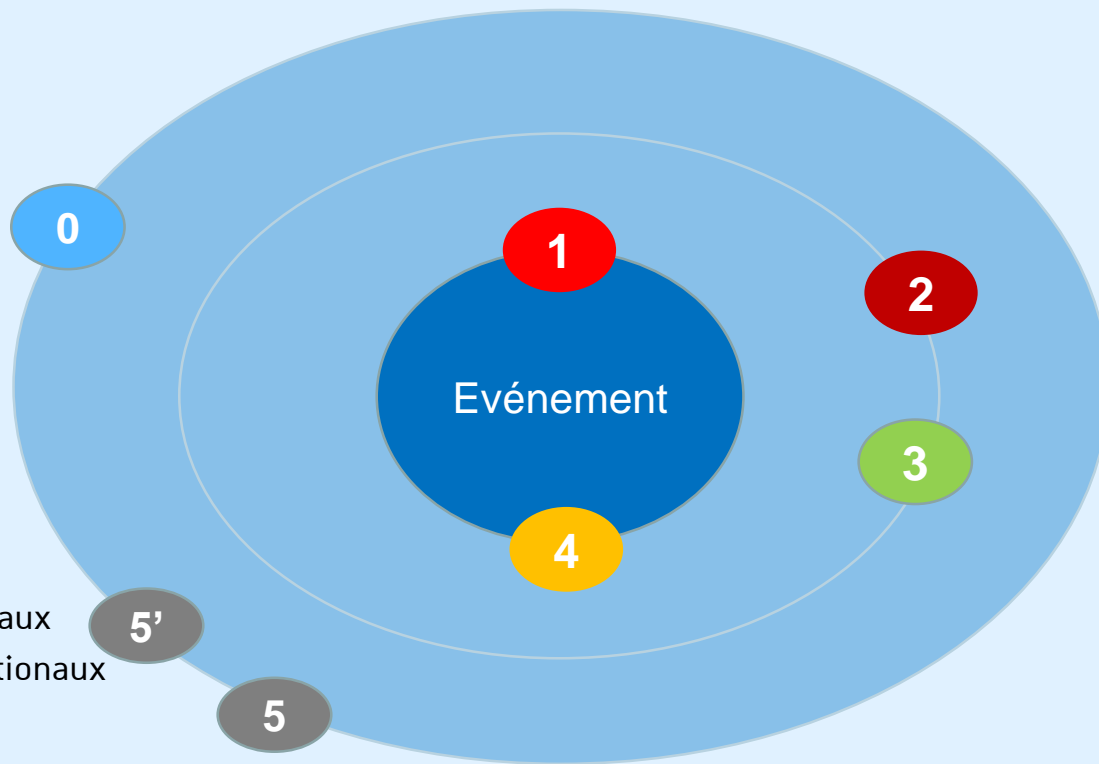
2

L'unité de travail

3

La personne incriminée

4



Le lien avec nos réseaux  
nationaux et internationaux

5'

5

Le lien avec les organismes associés

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

L'établissement souhaite :

- Faire connaître la position de l'Unistra sur ce sujet
- Informer les victimes potentielles des recours possibles
- Créer une culture commune du rejet des violences sexistes et sexuelles

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

## Campagnes d'affichage

## Campagnes de sensibilisation

journées de rentrée – amphis d'accueil  
journée du 25 novembre  
interventions auprès des composantes

## Formation des personnels

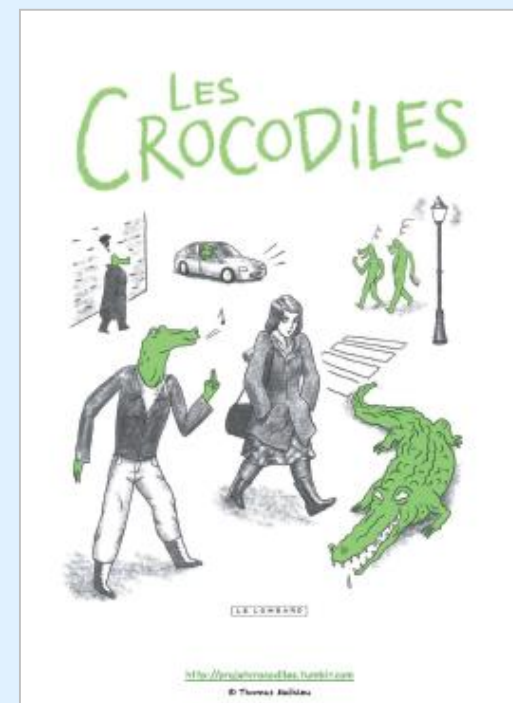
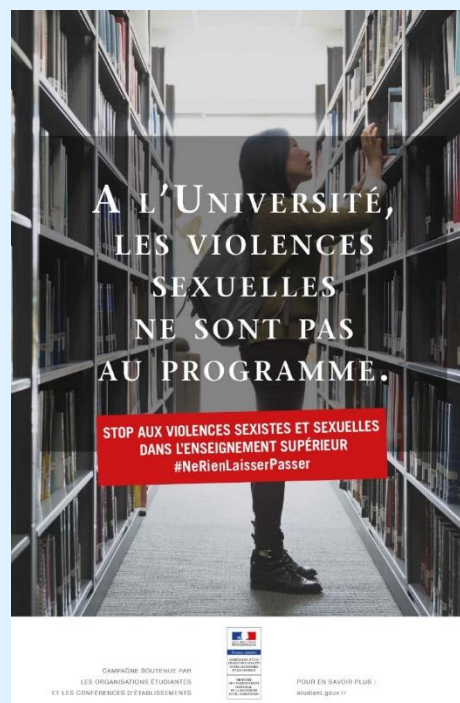
Théâtre forum

Personnel en situation de responsabilité  
Recueil la 1<sup>ère</sup> parole (alerte)

## Relais auprès des réseaux

Etudiants - Associations - Correspondant-es EFH  
Vous – aujourd'hui

➔ **Difficulté d'apporter l'information**  
au bon moment



La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

## Campagnes d'affichage

## Campagnes de sensibilisation

journées de rentrée – amphis d'accueil  
journée du 25 novembre  
interventions auprès des composantes

## Formation des personnels

**Théâtre forum**

Personnel en situation de responsabilité  
Recueil la 1<sup>ère</sup> parole (alerte)

## Relais auprès des réseaux

Etudiants - Associations - Correspondant·es EFH  
Vous – aujourd'hui

➔ **Difficulté d'apporter l'information**  
au bon moment

## Soutien aux actions étudiantes

**Enseignements** | discriminations et égalité F/H

**Cours** | **Auto-défense et confiance en soi**

Université

de Strasbourg

Initiative d'excellence

Dix-huit prix Nobel depuis sa fondation dont quatre en activité font rayonner la recherche européenne au niveau international.

Vie des campus → Vie pratique → Sexisme et harcèlement sexuel à l'Université de Strasbourg

## Sexisme et harcèlement sexuel à l'Université de Strasbourg

« Parlez-en ! Ne restez pas seul.es, dans le silence »

L'université n'est à l'abri ni du harcèlement sexuel ni des violences sexistes ou homophobes. L'Université de Strasbourg n'accepte pas ces situations. Voici quelques premiers éléments de repère pour vous permettre d'agir ou de réagir, que vous soyez témoin ou victime.

Sommaire



→ [Comment se définissent les violences sexistes et le harcèlement sexuel ?](#)

→ [Que faire si je suis victime ou témoin ?](#)  
→ [Documentation utile](#)

HARCÈLEMENT  
VIOLENCES  
SEXISME  
HOMOPHOBIE



**Sortez du silence** 🗣️

Écrivez à l'adresse ✉️  
[violences-sexistes@unistra.fr](mailto:violences-sexistes@unistra.fr)

Retrouvez dans ce dépliant l'ensemble des lieux ressources et adresses utiles internes ou externes à l'Université de Strasbourg, ainsi que les liens et documentations des organisations associatives et institutionnelles.

Document édité par la mission Égalité-Parité de l'Université de Strasbourg – mi-j-19/07/2018

Téléchargeable sur : <https://www.unistra.fr/index.php?id=harcelement>

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

sortez  
du  
silence

violences-sexistes@unistra.fr



Dispositif d'écoute

d'accompagnement à

l'Université de Strasbourg

Pour en savoir plus

violences-sexistes.unistra.fr

## Cellule VSSH

## Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes

[violences-sexistes@unistra.fr](mailto:violences-sexistes@unistra.fr)

*réponse sous 48 heures, prise de rendez-vous sous 5 jours ouvrés*

Personnel

assistante sociale  
psychologue du travail

Etudiant-es

médecins du SSU  
assistantes sociales CROUS

## SOS AaH

### Association SOS Aide aux habitants – France Victimes 67

agrée par le Ministère de la Justice, conventionnée avec l'Unistra  
(juristes – psychologues)

03 88 79 79 30 (code « Université »)

antenne ouverte aux abords du campus de l'Esplanade

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée



## Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes

### Soutien psychologique

**lieu neutre** où la victime peut « verbaliser », « prendre conscience » de l'événement, **sans répercussion.**

### Soutien administratif

**assistance** à la victime dans sa démarche de **déclaration** auprès de l'université.

- aide à la rédaction du témoignage (ne pas diffamer)
- identification des **lieux de dépôt** du dossier

### Lien privilégié

**maintien du contact** avec la victime durant toute la procédure interne et notification des étapes franchies.



La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

## Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes

### Unistra

Suivi psychologique à long terme  
(consultation en libérale)

Groupe de parole pour les  
victimes d'agressions sexuelles (SSU)  
(victimes indirectes)

### SOS AaH

Aide dépôt de plainte procureur

Aide juridictionnelle

- avocat
- escorte au commissariat

Unité mobile sur site en crise

sortez  
du  
silence

violences-sexistes@unistra.fr



Dispositif d'écoute

d'accompagnement à

l'Université de Strasbourg

Pour en savoir plus

violences-sexistes.unistra.fr

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

- ♦ Répondre aux questions de la personne alertée
- ♦ L'aider à orienter la victime
- ♦ Lui proposer une aide psychologique



## Fiche « Je suis alerté·e, que faire ? »

Fiche conseil à destination de la personne alertée d'une situation de violences sexistes et sexuelles

Commission VSS de l'Unistra – 15 novembre 2018

### 1. Ecoutez la victime

- Si une personne victime de violences sexistes ou sexuelles vient vous parler de sa situation, c'est qu'elle vous fait confiance. Respectez cette confiance.
- Adoptez une posture bienveillante, sans jugement, ni interprétation.
- Restez centrés sur la victime, et non sur la personne incriminée.
- Contenez vos émotions à l'écoute du récit de la victime. Concentrez-vous sur ses besoins.
- Ne cherchez pas à enquêter, à savoir si ce que la victime dit est vrai ou faux.
- Acceptez de ne pas avoir de solution immédiate pour la victime.
- Ne vous placez pas dans un rôle de sauveur.

### 2. Orientez la victime

- Expliquez à la victime qu'il existe à l'université une cellule spécifique pour ce type de situation.
- Rassurez-la en précisant que la cellule n'impose aucune démarche sans l'accord de la victime, et peut recevoir la personne uniquement pour de l'écoute.
- Orientez la victime vers l'adresse générique de la cellule : [violences-sexistes@unistra.fr](mailto:violences-sexistes@unistra.fr)
- Ou proposez-lui de contacter directement l'un des interlocuteurs de la cellule dont vous

Téléchargeable sur : <https://www.unistra.fr/index.php?id=harcelement>

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

## Lien téléphonique de confiance

situation de crise

- ♦ Vice-présidence EPD (composantes - laboratoires)
- ♦ DGS (services)

## Mise en place d'actions de sensibilisation

### Accompagnement suite à une plainte :

- ♦ démarches à entamer
- ♦ **information** sur l'évolution des étapes de la procédure
- ♦ campagne de sensibilisation (les crocodiles, affiches)
- ♦ mise en place de **groupes de paroles**

### Accompagnement à la clôture du dossier :

- ♦ communication auprès des personnels et/ou des étudiants
- ♦ **retour** de la personne incriminée

La prévention

L'accompagnement

La victime

La personne alertée

L'unité de travail

La personne incriminée

L'établissement souhaite :

- Respecter strictement les droits de la personne
- Assurer des conditions de travail soutenables
- Permettre un retour au travail

## Enquête interne

**lettre** l'informant d'une situation le concernant à traiter

**temps de parole** : s'exprimer et donner sa version des faits

## Retour dans l'unité

Psychologue du travail pour accompagner ce retour / **SOS AaH**

Chaque situation est un cas unique, avec ses particularités

**Réagir aussi à titre individuel**

**Rôle primordial des « alliés-es »**